

# Le Romaintois

## Bulletin municipal 1<sup>er</sup> semestre 2017

### *Edito de M. le Maire*

Après cet interminable marathon électoral qui a tenu en haleine la France toute entière pendant plus de 7 mois (primaires de certains partis inclus), les vacances sont bien méritées pour tout le monde. En avril, j'ai eu l'occasion de vous rencontrer afin de vous remettre votre plaque de maison, tant attendue, mais aussi, de me présenter en tant que nouveau Maire de la commune. Par la même occasion, je remercie toutes les personnes qui ont déjà installé leur plaque de maison.

Par ailleurs, l'enquête publique du plan local d'urbanisme (PLU) va commencer le 17 juillet 2017 pour se terminer le 17 août 2017. Je rappelle qu'il s'agit d'un dossier qui a débuté en 2008 et je pense qu'avant la fin de cette année, il sera clos.

Le début d'année est l'occasion de préparer le budget primitif avec les orientations budgétaires en vue des projets que nous souhaitons entreprendre. Dans ce bulletin, nous vous avons indiqué les grandes lignes d'investissements à engager. Malgré tout, cette année encore, nous n'augmenterons pas les taux d'impositions.

Concernant les réjouissances, notre village a accueilli, cette année, le 41<sup>e</sup> CAMPESTRAL. Cette manifestation, initiée par l'ACPA (Associacion per la Culture Populaire en Agenés) en collaboration avec nos associations locales, est le grand rendez-vous de la danse et de la musique traditionnelles en Lot-et-Garonne. Un compte rendu de cet évènement est à découvrir dans le bulletin.

Par la même occasion, je tiens à remercier tous les bénévoles qui, pendant notre Poule au Pot d'avril jusqu'au Campestral de juin, se sont dépensés sans compter pour que notre village puisse s'animer.

Toutefois, il reste encore du travail pour l'équipe municipale. En effet, nous préparons déjà la prochaine rentrée scolaire avec des effectifs en hausse pour notre école primaire ; sans oublier les prochains dossiers comme l'accessibilité et l'aménagement du bourg, entre autres.

Pour conclure, précisons que je tiens les permanences à la Mairie tous les jeudis après-midi de 14h à 17h ou sinon sur rendez-vous. En cas d'urgence, vous pouvez me contacter sur le portable mairie au 07 84 39 12 04.

Bonnes vacances à tous.

**Mathieu TOVO**

### *Quelques rappels...* Les horaires de la mairie et de l'agence postale-bibliothèque

**Mairie** : lundi et jeudi de 9h à 12h et 13h à 17h30 et sur RDV e-mail : [mairie@stromainlenoble.fr](mailto:mairie@stromainlenoble.fr)

**Agence postale communale** : du mardi au vendredi de 13h à 16h et le samedi de 9h à 12h.

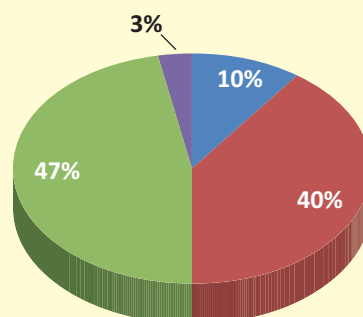
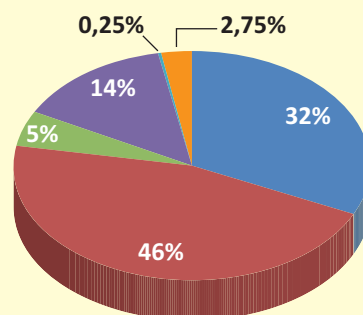


## Finances

Comme tous les ans, la préparation du budget est une étape très importante pour le conseil municipal. Ainsi, nous vous présentons le budget primitif 2017 voté l'unanimité en séance du 7 avril de façon simplifiée ci-dessous.

### > Section de fonctionnement, vue d'ensemble

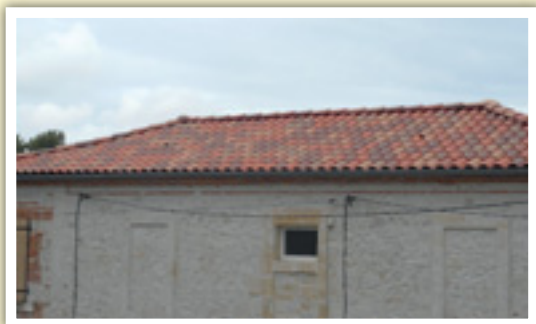
	BP 2017	%
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>454 926 €</b>	<b>100</b>
011 Charges à caractère général	91 320 €	32
012 Charges de personnel et frais assimilés	131 350 €	46
014 Atténuations de produits	19 454 €	5
65 Autres charges de gestion courante	38 690 €	14
67 Charges exceptionnelles	500 €	0,25
022 Dépenses imprévues	6 000 €	2,75
<b>TOTAL DEPENSES REELES</b>	<b>287 314 €</b>	
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRES</b>	<b>167 612 €</b>	
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>472 149 €</b>	<b>100</b>
013 Atténuations de charges		
70 Produits des services	30 314 €	10
73 Impôts et taxes	110 352 €	40
74 Dotations, subventions et participations	117 019 €	47
75 Autres produits de gestion courante	14 010 €	3
77 Produits exceptionnels		
002 Excedent de fonctionnement reporté	200 454 €	



### > Débat d'orientation budgétaire 2017

<b>1</b> RENOVATION LOGEMENT MUNICIPAL.....	25 000 € TTC
<b>2</b> EQUIPEMENTS ET MATERIELS POUR NOTRE ATELIER.....	26 200 € TTC
<b>3</b> TRAVAUX de remise en conformité électrique .....	4 000 € TTC
<b>4</b> ORDINATEURS INFORMATIQUES pour les écoles.....	3 000 € TTC
<b>5</b> TRAVAUX DE VOIRIES sur chemins ruraux.....	2 000 € TTC
<b>6</b> MOBILIER SCOLAIRES.....	2 000 € TTC
<b>7</b> ORDINATEUR ET INFORMATIQUE EN RESEAU MAIRIE.....	1 100 € TTC
<b>8</b> TABLES POUR SALLE DES FETES (10).....	960 € TTC
<b>9</b> AMENAGEMENT BOURG (effacement lignes) .....	72 000 € TTC

**Soit total de : 136 260 € TTC**



Rénovation toiture et cheminée du logement à Bellerive pour 11 200 € TTC.



Remise des clés à nos agents du véhicule utilitaire.

# Informations municipales

## Le Plan Local d'Urbanisme (PLU)

L'avis d'enquête publique est fixé du 17 juillet au 17 août 2017. M<sup>me</sup> GIMBERT Gilberte, commissaire enquêteur se tiendra à votre disposition pendant les permanences à la mairie les :

Lundi 17 juillet 2017 de 9 à 12h ;  
Lundi 24 juillet 2017 de 14h à 17h ;  
Samedi 05 août 2017 de 9h à 12h ;  
Jeudi 10 août 2017 de 9h à 12h ;  
Jeudi 17 août 2017 de 14h à 17h.

Pendant la durée de l'enquête, un dossier est soumis à l'examen du public à la mairie, et à l'adresse : <https://leromainois.jimdo.com>

Les observations sur le projet de plan local d'urbanisme pourront être consignées sur le registre tenu à la Mairie.

## Assainissement non collectif

La vérification périodique des installations d'assainissement non collectif aura lieu sur notre commune durant cet été. Les personnes concernées auront très prochainement un courrier d'information à ce sujet par le syndicat EAU 47.

## Déchèterie de Grayssas

COMMUNITE DE COMMUNES  
Porte d'Aquitaine  
en Pays de Serres

Puymirol, le 20/06/2017

**Note d'information à l'attention  
des  
usagers de la déchèterie de  
Grayssas**

**Objet : Fermeture définitive de la déchèterie communautaire de GRAYSSAS au 1<sup>er</sup> août 2017**

Une étude départementale d'audit et d'optimisation du réseau des déchèteries du Lot et Garonne a été menée par le bureau d'études, Terroirs et Communautés et a établi qu'au vu de la réglementation et des normes en vigueur, la déchèterie de Grayssas n'est pas conforme.

Ainsi, les principales non-conformités sont de nature à mettre en danger les usagers et à engager la responsabilité de la collectivité.

En effet, les quais de la déchèterie de GRAYSSAS ne sont équipés ni des garde-corps réglementaires, ni de moyens de protection contre l'incendie, le coût total des remises aux normes pour le seul site de Grayssas est estimé à 216 840€ TTC (hors maîtrise d'oeuvre).

Considérant le montant des travaux à entreprendre sur la déchèterie de Grayssas dans un contexte financier tendu, considérant le faible taux de fréquentation du site de Grayssas et la possibilité d'accéder à la déchèterie de DONDAS, le Conseil Communautaire a validé le 8 juin 2017, par délibération n° 033-2017, la fermeture définitive de la déchèterie de Grayssas, et ce à compter du 1<sup>er</sup> août 2017.

Le Président de la CC PAPS  
M. Jean Louis COUREAU





## Fête de Pâques - Poule au pot



## L'école primaire

L'année scolaire se termine. Merci à l'ensemble des parents d'élèves, du personnel municipal et surtout des enseignants pour avoir organisés et animés notre vie scolaire. Plusieurs sorties ont été organisés tout au long de cette année : Sortie au cirque à Valence d'Agen le 16 décembre 2016, pour la maternelle, sortie au Rallye lecture à Puymirol le 8 juin et pour l'élémentaire, sortie au Chaudron Magique le 16 juin.

Sans oublier la fête des écoles le 30 juin à St Jean de Thurac avec la restitution de leurs animations sur scène. Encore bravo aux enfants.



*1 idée, 1 info, 1 commentaire, n'hésitez pas à nous contacter  
via notre blog : [leromainois.jimdo.com](http://leromainois.jimdo.com)*

# Campestral 2017

## Le mot de la présidente de l'ACPA

Eh ! bien ! Le mauvais temps n'aura pas eu raison de ce Campestral qui malgré la fraîcheur climatique et l'humidité ambiante, a été des plus chaleureux, réunissant des centaines de danseurs et plusieurs dizaines de musiciens, le dimanche 4 juin.



Adrien VILLENEUVE et *los bohaires* (cornemuseux), ont entamé un petit bal improvisé, dès le samedi soir, la balade contée se transformant immédiatement après en soirée contée : la chienne de ce conteur merveilleux qu'est Clément BOUSCAREL a compris tout de suite qu'il n'y aurait rien à faire dehors ce soir-là...

Elle a pris place devant les quelques 60 spectateurs qui ayant dépassé leur inquiétude, se sont déplacés puis installés dans la salle et sont restés, bouche «badante» pendant plus d'une heure, transportés au pays de Cressy, petit village occitan dans le Lot, mais traversé par la Dordogne ! Oui, Clément BOUSCAREL est un conteur magique qui possède et s'exprime dans une très belle langue occitane. Personnage, puissant,

émouvant, poétique qui au-delà de ce talent, est aussi un siffleur merveilleux !

Fin de la première journée qui avait permis de boucler la mise en place logistique et de confectionner en réunissant les associations locales, l'essentiel des repas champêtres du lendemain !



Dimanche, journée la plus importante de cet événement, qui a permis d'entendre lors des trad'Apéros et des bals tous ces groupes de musiciens : Le Collectif Kanal - Violons de Garona - Lo Bagassèir - ATP de Marmande - En Groule - Duo Corbefin/Marsac - La petite cuisine - Tshakabass - La Vèspa - Compàs - Espartenhas - La Base Duo, qui ont proposé des interprétations variées des musiques traditionnelles en général et occitanes en particulier... Une très belle ambiance, et une pyramide des âges bien représentée !

Les enfants ont eu loisir à danser (lors du Bal Petit joué par les ATP de Marmande), à jouer avec l'association Calandreta, et Au fil des Séounes pour inventer des instruments de musique végétaux, à se promener à dos d'ânes tandis qu'à l'extérieur aussi, les plus âgés qu'eux se livraient à des «joutes» de quilles, ou regardaient les fines brodeuses de l'association Détente et Création.

A l'intérieur, on transpirait déjà beaucoup plus, la musique était belle et les danseurs venus pour certains de quelques centaines de kilomètres à la ronde se livraient à leur passion.

Quelques instants dédiés à la dégustation du sauté de veau «bio» romainois et le bal reprenait toute sa place jusqu'après 1h du matin !



Ce 41<sup>e</sup> Campestral initié par l'ACPA (Association per la Culture Populaire en Agenés) a tenu toutes les promesses perçues lors des temps de préparations et au-delà...

On aura un peu regretté que les enfants du C3 de St Jean de Thurac ne soient pas plus nombreux à venir danser, que les ateliers de danses ou de chants préparatoires n'aient pas réveillé plus d'envie, mais ces bémols ne pourront pas effacer l'immense plaisir que tous ont pris à vivre cette fête des musiques et danses occitanes à Saint Romain Le Noble.

Nous remercions aussi, la Communauté des Communes Portes d'Aquitaine en Pays de Serres pour son soutien, sans oublier les municipalités de ST JEAN DE THURAC et de ST ROMAIN LE NOBLE pour la mise à disposition de leurs infrastructures pour les ateliers d'initiations aux chants et aux danses.



# Quelques dates à retenir

## Concours de Pétanque

Dimanche 20 août 2017, organisé par La Pétanque du Noble

## Randonnées

### VTT

Samedi 26 août 2017, organisé par le comité des Fêtes de ST-URCISSE

### QUAD

Dimanche 27 août 2017, organisé par le comité des Fêtes de ST-URCISSE

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter M. Fabrice MOREAU à l'adresse suivante : Moulin de Provence 47270 ST-URCISSE.

**Attention : des secteurs de la commune seront concernés. Voir carte ci-dessous avec les lignes noires.**



**Il fallait y penser !  
pour tondre votre pelouse,  
le meilleur c'est le vélo tondeuse.**